

Le pouvoir selon moi

"Le journaliste est là pour dire la vérité, même si ça lui coûte... surtout si ça lui coûte"
Hubert Beuve-Méry, cité dans *Journaliste*.

Politique(s)

Le "nouveau jeu" américain.

Placé un peu dans les cordes lors du G20 financier, Obama a repris l'initiative vis-à-vis de la Russie.

par Pascal Lorot p.6

A voix haute

Un entretien avec
Elie Cohen
directeur de recherche
au CNRS p.10



Pouvoirs d'aujourd'hui

Villepin le mutin,

L'échéance de 2012 est déjà dans toutes les têtes. L'ancien Premier ministre veut faire la peau de "Sarkozy, la banane".

par S. Pierre-Brossolette p.8

Morceaux choisis

Au gré de la presse étrangère et française p.14

Lettre ouverte...

... sous forme d'avertissement à tous ceux qui croient que Keynes peut nous sauver
par Pierre Pascallon,
professeur agrégé de faculté. p.15

Annonces légales

Avis donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

LES EDITIONS LIMITEES

Siège social :
48, rue Meslay
75003 PARIS
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital social : 7 500 Euros.
Objet : édition, production, distribution musicale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Co-Gérance : Monsieur Simon BRIDONNEAU demeurant 60, boulevard Jeanne d'Arc 93100 MONTREUIL SOUS BOIS et Monsieur Grégory PEZARD demeurant 48, rue Meslay 75003 PARIS, nommés pour une durée indéterminée.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.
30397

Pour avis

annonceslegales@nouveleconomiste.fr
Tél. 01 75 444 104

M 02191 - 1471 - F: 4,00 €



Alea jacta est

Paris et jeux en ligne. A défaut d'aller contre, comment faire avec.



Les Français étaient moins de 1 % en 2003 à jouer sur Internet. Ils sont près de 5 % aujourd'hui.

ALEXIS DUPOURT / NECO / SIPA

J-275. Le 1^{er} janvier 2010, la France ouvrira son marché des jeux d'argent sur Internet à la concurrence. En toute légalité, de nouveaux opérateurs rejoindront les monopoles tricolores : la Française des Jeux, le PMU et les casinos. Dans les faits, une multitude d'offres "illégalles" sont déjà présentes sur le marché français depuis des années. Sous la pression d'Internet - beaucoup - et sous celle de la Commission européenne - un peu -, l'Etat a fait le choix d'une ouverture "maîtrisée et contrôlée". A la loi de la jungle ne succèdera pas celle du plus fort. Car derrière cette légalisation se cachent des enjeux de première importance. L'Etat préserve tout d'abord ses intérêts financiers et ne sacrifie pas ses monopoles. Ensuite il ne renonce pas à ses objectifs de protection de l'ordre public et de l'ordre social. Des garde-fous - licences, autorité de régulation, plafonnement des taux de retour ou encore droit de propriété des événements - seront mis en place. La chasse aux sites illégaux est annoncée sans merci. Quant aux nouveaux entrants, ils devront imaginer des modèles économiques viables avec ses règles strictes. A prendre ou à laisser. Réaliste ?

► Lire p.2

ECONOMIE POLITIQUE

Vous avez dit reprise ?

Le buzz G20 est passé. Pour la confiance, voir plutôt du côté des banques, du crédit et des échanges.

Par Henry Lauret

Le G20. L'OTAN. Le missile à Pyongyang. La dénucléarisation selon Obama. Prague, Turquie, Europe et coup de pied de l'âne. Une lame chasse l'autre. La planète a évité l'infarctus. Mais c'est quand la reprise ? Le grand raout londonien est un succès politique, d'abord et principalement parce qu'il a évité le fiasco. A Londres, Roosevelt avait provoqué le déluge en enterrant la grande réconciliation internationale. C'était en 33. Au soir du 2 avril, Obama et ses comparses n'avaient pas la prétention d'avoir changé le monde. Mais quelque chose "est maintenant dans l'air" qui ressemble à une nouvelle approche globale, résume

un proche de Merkel. Soit. Que penser vraiment du sommet ? Qu'il est bon que les vingt aient pris date pour exercer un droit de suite sur une nouvelle régulation. Et se soient mis en quête d'un système meilleur, pas d'un système parfait. Réguler à l'anglaise ou réglerment à la française ? L'ambition partagée promet une belle partie de manivelles entre gens de bonne compagnie. Pour preuve : à l'idée des Européens de confier à Jean-Claude Trichet les clés d'un "comité du risque systémique" (sic), Londres se couvre d'urticaire. Reconnaître un tel pouvoir au grand manitou, de plus en plus présent, de la monnaie unique : la City s'étrangle. Les mini-avancées sur les bunkers

fiscaux et paradis assimilés, arrachées au forceps par Sarkozy et Merkel, restent elles aussi en travers de la gorge. Cette fois, ce sont les poids plume du Vieux Continent, Suisse, Luxembourg, Belgique, qui sont pris de hoquet. Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, est bien aise d'enregistrer une première conversion internationale avec l'Uruguay : peur de l'infamie ou de la police, Montevideo a très vite opté pour le protocole de transparence et d'information de l'Organisation, alors que nos "petits amis" suisse, luxembourgeois et belge, eux, enragent d'être épinglés sur la liste grise OCDE.

► Lire p.6

ELIE COHEN - Directeur de recherche au CNRS

"Je ne vois pas du tout revenir l'Etat colbertiste"

La crise sous le microscope d'un économiste, entomologiste passionné.

Par Philippe Plassart

Un chercheur face à la crise. Elie Cohen, directeur au CNRS, professeur à Sciences-Po, ne cache pas son sentiment de vivre une époque formidable. Une séquence historique qui met en scène sous ses yeux en direct la crise économique la plus "parfaite" et la plus "totale". Un spectacle fascinant et parfois même sidérant qui constitue

pour ce chercheur de très haut niveau, d'une vivacité d'esprit redoutable, un défi de compréhension comme il les aime. Il le reconnaît, mi-humble, mi-médusé, aujourd'hui. "Avec l'intelligence rétrospective, tout devient limpide." Mais l'économiste, s'il se réjouit d'avoir cet objet d'étude à portée de main...

► Lire p.10

ECONOMIE

De la sérénité en statistique

Comment donner un statut de bien public à la statistique économique.

Par Jean-Michel Lamy

Triche en Argentine. Selon l'Institut statistique local, l'inflation 2008 a atteint 7,2 % alors que selon le sentiment des Argentins, et selon les calculs des analystes privés, le rythme de la hausse des prix approcherait les 20 %. L'université privée Torcuato Di Tella chiffre même le taux réel de l'inflation à 36,1 %.

Un tel écart, de un à trois entre la statistique officielle et la perception de la population, reste exceptionnel au sein des démocraties. En revanche, la tentation du pouvoir politique de maîtriser la communication à l'occasion de la publication des données statistiques est largement répandue.

► Lire p.12



ISABELLE SIMON / SIPA

Eric Woerth : "La situation actuelle est intenable. Plutôt que d'essayer d'interdire, nous préférons donner des autorisations aux opérateurs qui respecteront nos conditions".

Par **Edouard Laugier**

« Plus rien ne sert de nier la réalité. » Après des années de tergiversations, le gouvernement a décidé d'ouvrir le marché des jeux d'argent sur Internet. La France, qui vit depuis des décennies dans un système encadré par l'État et organisé autour de trois monopoles, est aujourd'hui confrontée à une offre illégale et massive de jeux sur Internet. "La situation actuelle est intenable. Plutôt que d'essayer d'interdire, nous préférons donner des autorisations aux opérateurs qui respecteront nos conditions", a expliqué le ministre du Budget Eric Woerth le 5 mars dernier à l'occasion de la présentation du texte fondateur de la nou-

en jeux a doublé et le chiffre d'affaires des jeux autorisés est passé de 98 millions d'euros en 1960 à 37 milliards en 2006 ! Aux lieux mythiques du jeu, les casinos, en passant par les cercles, les hippodromes et les bars-tabacs s'est ajouté à partir du milieu des années 90 le canal Internet. Le premier casino virtuel a ouvert ses portes en 1995. Depuis, l'offre de jeu en ligne n'a cessé d'attirer de nouveaux joueurs. En quelques années, le jeu d'argent en ligne est passé d'une activité confidentielle à un divertissement prisé à défaut d'être populaire. Les Français étaient moins de 1 % en 2003 à jouer sur Internet. Ils sont près de 5 % d'après les données du ministère du Bud-

le succès des jeux et paris sur Internet, il faut différencier le poker du reste. "Peopolisé", ce jeu de cartes est devenu une mode", constate l'auteur d'une récente étude sur le thème des paris sportifs et jeux en ligne. En France, le poker représente les trois quarts des sommes mises dans les casinos en ligne, selon les estimations des autorités. "L'émergence d'offres nouvelles et jamais vues a dopé ce divertissement. Le poker est un bon exemple mais la meilleure illustra-

matérialisé, les monopoles tricolores font figure de nains. "Sur Internet, la Française des jeux n'a jamais été en monopole. Nous réalisons tout juste 5 % de notre chiffre d'affaires en ligne. Ce sont plutôt les opérateurs de jeux étrangers qui sont en monopole sur Internet !", corrige un porte-parole de la Française des jeux. Idem pour le PMU dont aucun responsable n'a souhaité répondre aux interrogations du *nouvel Economiste*. Quant aux casinotiers,

ministère de la Justice. Mais elle s'accroît, sous l'influence de trois phénomènes : la mondialisation, qui fait éclater les frontières et incite certains opérateurs à s'installer dans des paradis fiscaux et judiciaires ; Internet, qui dématérialise la filière de jeu ; et la technicité croissante des systèmes informatiques utilisés", poursuit l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet (1). Quant à la protection des mineurs, "elle n'est dans les faits plus assurée depuis que se développe une offre illégale sur Internet", observe-t-on au ministère des Finances.

Enfin, avec Internet se pose la question de la dépendance. D'après les statistiques, elle concernerait environ 3 % des joueurs, soit 600 000 personnes. "Le jeu en ligne est très addictogène. Tout seul chez soi, il y a clairement moins de contrainte. Les personnes en difficulté ont plus de mal à s'extraire du jeu", constate Armelle Achour, la secrétaire générale de SOS Joueurs. Marc Valleur, psychiatre et spécialiste des questions de santé publique liée aux jeux (2), va plus loin. "La simplicité de la plupart des jeux de hasard entraîne un sentiment de maîtrise apparente des événements, de facilité et d'immédiateté qui est au cœur de la problématique addictive."

"Pour expliquer le succès des jeux et paris sur Internet, il faut différencier le poker du reste"

tion c'est le pari sportif et extra-sportif", poursuit Ludovic Melot. La société Sportingbet se targue de proposer 18 paris et jeux par seconde ! Football, basketball, tennis et rugby bien sûr - les quatre sports rois des paris en ligne -, mais aussi cyclisme, courses de lévriers ou politique. Sur Sportingbet comme sur de nombreux autres sites du même genre, il est en effet possible de miser jusque sur les résultats des élections... Cet éclectisme leur a permis d'attirer une nouvelle clientèle. Ce n'est pas tout. Aux innovations marketing, il faut ajouter l'innovativité technologique. En matière sportive les prises de paris pendant les événements, appelées sur Internet le "live betting", ont fait la fortune des nouveaux opérateurs de jeu. En un peu moins d'une dizaine d'années, et ce malgré l'interdiction de toute activité en ligne depuis 2006 aux

cela fait des années qu'ils dénoncent la concurrence déloyale de leurs homologues en ligne. "Internet est un relais de croissance dont nos casinos ont un besoin urgent dans le contexte économique actuel, plaide Dominique Desseigne, le président du groupe étranger Lucien Barrière. Notre profession souffre actuellement terriblement et nous avons besoin de pouvoir enfin lutter à armes égales avec les sites illicites de jeux en ligne."

Quand les monopoles s'enrhument, l'État éternue. Le poids économique et budgétaire du secteur des jeux est en effet considérable. Chaque année, les opérateurs reversent 5 milliards d'euros à l'État. "L'ouverture doit également être une avancée financière", n'a pas manqué de rappeler Eric Woerth. Quid désormais de la politique française des jeux ? En particulier la poli-

"En matière sportive les prises de paris pendant les événements, 'live betting', ont fait la fortune des nouveaux opérateurs de jeu"

Etats-Unis, de véritables empires du secteur ont vu le jour. Leurs noms ? Sportingbet, PartyGaming, Bwin, Unibet, EverestPoker ou encore BetClic. Cotés à la Bourse de Londres, Sportingbet et PartyGaming se disputent la place de numéro 1 mondial du secteur. Créés respectivement en 1998 et 1997, les deux groupes possèdent plusieurs sites dans différentes langues. En 2008, Sportingbet a enregistré plus de 1,7 milliard d'euros de mises cumulées, réalisé un chiffre d'affaires de 156 millions d'euros et généré un résultat opérationnel (Ebitda) d'une trentaine de millions d'euros. Basé à Gibraltar, PartyGaming a affiché l'année dernière des résultats en forte progression : 348 millions d'euros de chiffre d'affaires et un résultat opérationnel de 98 millions d'euros. "Ces opérateurs 'illégaux' n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour occuper de solides positions auprès des résidents français", observe Luc Melot de Xerfi. Leur stratégie s'appuie sur des campagnes de communication massives, en particulier sur Internet mais aussi dans la presse spécialisée. Le site autrichien Bwin est même le principal sponsor maillot de plusieurs des plus grands clubs européens de football. "Nous prenons des parts de marché. Parier en ligne est une réalité. Nous faisons beaucoup de publicité et de marketing sur Internet. BetClic est d'ailleurs le premier site français en terme de notoriété", confie Isabelle Parize, la directrice générale de Mangas Gaming, groupe de paris en ligne détenu à parité par Stéphane Courbit et la SBM, la société des bains de mer de Monaco.

L'ordre établi menacé

Face à ces géants européens du jeu dé-

matérialisé, les monopoles tricolores font figure de nains. Chaque année, haras nationaux, pôles hippiques et autres centres équestres reçoivent plus de 650 millions d'euros, sans compter les dizaines de milliers d'emplois en jeu. Moins connue, la contribution de la Française des jeux au financement de la filière sportive : en 2008, le fonds du Centre national pour le développement du sport (CNDS) a encaissé 225

"Les 'illégaux' n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour occuper de solides positions auprès des résidents français"

millions d'euros. Quant aux casinos, au nombre de 200 en France, ils participent au financement des communes sur lesquelles ils sont installés et à l'emploi local dans des activités directement liées aux jeux et dans d'autres connexes comme la restauration ou l'hôtellerie. Dernières menaces et non des moindres, celles contre l'ordre public et social. En jeu : la protection contre la triche et le trucage des compétitions mais aussi la protection des mineurs et la dépendance aux jeux. Sur Internet, les risques de fraude et de blanchissement seraient plus importants. Plusieurs affaires ont défrayé la chro-

"Il s'agit plus de légalisation que de libéralisation. La France est dans la stratégie des petits pas"

nique : sur le circuit professionnel de tennis mais aussi dans le championnat belge de football. Les participations des mafias russe et chinoise ont respectivement été évoquées. "Dans les jeux d'argent, la problématique de la criminalité a toujours existé, assure Noël Pons, conseiller au service central de prévention et de corruption du

Les nouvelles règles du jeu

L'État est de fait contraint de changer les règles du jeu. "Nous n'agissons pas sous pression de la Commission européenne mais plutôt sous la pression de l'Internet", a cru bon de rappeler Eric Woerth. C'est en grande partie vrai comme en témoigne une libéralisation limitée au Web. Il n'est en effet pas question pour l'heure d'ouvrir à la concurrence le marché physique des jeux.

Quels sont les points majeurs du projet de loi ? "Le texte ne contient pas de grande nouveauté. Le périmètre tient compte des intérêts financiers de l'Etat et de ses objectifs en matière d'ordre public et social tout en permettant à de nouveaux acteurs de se positionner sur le marché légal", analyse Marco Lo-

pinto, consultant chez Ineum Consulting. La dérégulation concerne paris hippiques, paris sportifs et jeux de casino. Sur ce dernier point, seul le poker sera ouvert à la concurrence. "Parce qu'il s'agit de la majeure partie de l'offre de casinos en ligne (75 %)", pour Bercy. Concernant les paris hippiques, seule leur forme mutuelle sera autorisée. Le pari à cote - ce type de pari oppose par définition l'opérateur à ses clients. Ils parient l'un contre l'autre. L'entreprise ne gagne de l'argent que lorsque le client en perd - est en revanche légalisé pour les paris sportifs. Tout comme les paris en temps réel. Quant à l'encadre-

ment, des licences renouvelables seront accordées pour 5 ans, une autorité indépendante de régulation baptisée l'Arjel et un comité consultatif des jeux (CCJ) verront le jour. Les opérateurs devront enfin respecter un cahier des charges fixant les règles en matière de protection des personnes ou de lutte contre la fraude. Voilà

"Le gouvernement prend enfin conscience de la réalité du jeu sur Internet. C'est la fin de l'omerta"

velle organisation des jeux d'argent sur Internet. Ce projet de loi devrait être débattu avant l'été au Parlement. L'ouverture du marché étant programmée au 1^{er} janvier 2010. "Le gouvernement prend enfin conscience de la réalité du jeu sur Internet. C'est la fin de l'omerta", résume Patrick Partouche, le PDG du groupe éponyme.

La fièvre du jeu sur Internet

D'après l'Insee, en 2006 près de 30 millions de personnes ont "tenté leur chance" au moins une fois dans l'année à un jeu de hasard et d'argent en France. Depuis 1975, le montant des

get. La Toile a horreur du vide. L'industrie musicale l'a appris à ses dépens. Celle des jeux aussi. "Nous avons recensé 3 000 sites illégaux. A ce jour une trentaine d'enquêtes judiciaires ont été lancées contre des opérateurs illégaux", explique au *nouvel Economiste* un porte-parole du ministère de l'Intérieur. Et d'ajouter : "Ces infractions concernent spécifiquement le poker." Le marché illégal sur Internet représente des taux de croissance à deux chiffres. "75 % des mises sur Internet se font sur les sites illégaux", pointe Eric Woerth. Le phénomène est majeur. Pourquoi cette nouvelle fièvre du jeu ? Pour Ludovic Melot, directeur d'études au cabinet d'analyse Xerfi, "pour expliquer

Le jeu en France Les marchés "officiels"

Les paris hippiques

Exploités sous forme de monopole par le Pari mutuel urbain (PMU). 13 types de paris différents sur 16 courses de chevaux quotidiennes en moyenne.
Chiffre d'affaires 2008 : **9 Mds E**
Prélèvement de l'État : environ **9 Mds E**
Montant des sommes reversées à la filière équine : **6 539 Ms E** par an.
Nombre de points de vente : environ 9 700
Emplois directs : **62 000 ETP** + **60 000** indirects.

Les loteries et pronostics sportifs

Exploités sous forme de monopole par la Française des jeux dont l'État est actionnaire à 72 %
Chiffre d'affaires 2008 : **9 Mds E**
Prélèvement de l'État : environ **2,5 Mds E**
Montant des sommes reversées : **225 Ms E**

au fonds du CNDS, le Centre national du développement du sport.
Nombre de points de vente : **38 000**
Emplois : **26 000 ETP**

Les casinos

Exploités par des entreprises privées après autorisation du ministère de l'Intérieur
200 casinos en France
Chiffre d'affaires 2008 : **2,6 Mds E** (plus de 90 % réalisés par les machines à sous)
Prélèvement de l'État : environ **13 Mds E**
Emplois : **16 000**

Source : ministère du Budget, des comptes publics et de la Fonction publique. Rapport du sénateur François Trucy sur "L'évolution des jeux de hasard et d'argent", novembre 2006.

E.L.



Isabelle Parize, directrice générale de Mangas gaming. "Nous sommes déjà éthiques et responsables. Les monopoles sont sur ces questions, loin derrière les grands acteurs en ligne."

pour le cadre général. Est-il pour autant adapté aux enjeux d'une telle ouverture ?

Le pari de Bercy

L'État a choisi d'aligner sa fiscalité pour les supports (physique et Internet) et les vecteurs de distribution. Les taux de prélèvement des paris sportifs et hippiques seront en effet harmonisés à 7,5 %, contre respectivement 14 et 9,5 % aujourd'hui. Seul le poker fait exception. Il ne sera taxé qu'à hauteur de 2 %. "Il aurait été difficile de légaliser avec une fiscalité trop forte", a expliqué Eric Worth. Et de poursuivre : "Nous acceptons de prendre un risque. Nous nous rattrapons sur le volume." L'Etat mise en effet sur le jouer plus.

"Nous acceptons de prendre un risque. Nous nous rattrapons sur le volume"

Ce dernier s'est engagé à garantir les intérêts des filières dont il a la responsabilité. "C'est un bon projet pour la filière hippique car il obligera tous les opérateurs proposant des paris de ce type à contribuer au financement", juge le député Jacques Myard, également maire de Maison-Laffitte, la "ville du cheval". Au final, l'Etat entend conserver sa rente de 5 milliards d'euros annuels. Idem pour le sport amateur comme le sport professionnel. Les premiers continueront à recevoir des aides via le Centre national de développement du sport, quant aux seconds ils pourront compter sur un tout nouveau droit d'exploitation non exclusif. Chaque opérateur va devoir négocier avec les fédérations et les ligues pour organiser des paris sur ses épreuves. Ce système ayant aussi pour objet de protéger l'intégrité des compétitions.

"Globalement, nous sommes très satisfaits, assure un porte-parole de la Fran-

çaise des jeux. Les portes s'ouvrent enfin. Nous allons pouvoir avancer sans le frein à main !" Offre plus large de paris sportifs, live betting autrement dit paris en temps réel (1/3 à 50 % du chiffre d'affaires des sites sont générés par les paris en temps réel), et pourquoi pas lancement d'un poker populaire, la Française des jeux entre dans une nouvelle dimension.

Les barrières à l'entrée

Deuxième enjeu : celui de l'attractivité du nouveau marché. Un modèle économique est-il possible pour les nouveaux entrants ? Gilles Lamarque, porte-parole de

la RGA, la Remote Gambling Association, association d'opérateurs en Europe, est déçu : "Il s'agit plus de légalisation que de la libéralisation. La France est dans la stratégie des petits pas." Un avis que partage Isabelle Parize : "L'État s'apprête à mettre en place l'une des législations les plus contraignantes d'Europe. Le taux de retour aux joueurs est plafonné

entre 80 et 85 %, la taxation est extrêmement forte et le champ de l'ouverture est fortement limité. Je me pose des questions quant à la compétitivité de l'offre française face à l'offre européenne."

Marco Lopinto, consultant chez Ineum, parle "d'ouverture assez équilibrée. De nouveaux acteurs devraient

pouvoir se positionner sur le marché légal". Comment ? L'actualité récente du secteur livre quelques pistes. Le mot clé : partenariat. Internet en est un peu le royaume. Bwin a signé un accord de partenariat avec le groupe Amaury, Free avec ChiliGaming. D'autres devraient suivre. Le jeu en ligne est une économie à coûts fixes basés sur le volume. Les business-models

des nouveaux opérateurs repose sur leur capacité à amortir des dépenses publicitaires représentant entre 20 et 40 % de leur chiffre d'affaires. Pour Ludovic Melot de Precepta, "la clé de la réussite des nouveaux entrants repose sur le couple confiance-crédibilité. C'est pourquoi nous allons assister ces prochains mois à de nombreuses alliances. Les parts de marché à conquérir se trou-

vent dans le grand public. Une bonne réputation et une image solide s'avèreront essentielles. Mais attention à ne pas salir sa marque".

Les futures addictions

Comment stopper les sites hors la loi ? Comment les bloquer est en effet une question majeure. La solution qui consiste à traquer les adresses IP pour bloquer les transactions financières a fait ses preuves à l'étranger. "L'informatique est à la fois la meilleure et la pire des choses. La pire car tout ou presque y est réalisable. La meilleure car tout est contrôlable et traçable, explique Noël Pons, du service central de prévention

et de corruption. La difficulté est que ces contrôles coûtent cher et doivent s'inscrire dans la durée pour être efficaces." Dernier enjeu de l'ouverture et non des moindres, celui de la prévention et de la lutte contre la dépendance. Le projet de loi prévoit d'affecter une partie des recettes à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Les opérateurs seront tenus de mettre en place un ensemble de mo-

dérateurs de jeux visant à limiter le montant des mises ou à permettre aux joueurs de s'auto-exclure. "Nous sommes déjà éthiques et responsables. Les monopoles sont sur ces questions loin derrière les grands acteurs en ligne", affirme la directrice générale de Mangas Gaming. L'ouverture du marché en janvier prochain s'accompagnera nécessairement d'une augmentation de la demande. "Plus il y a de jeux proposés, plus de personnes risquent de sombrer dans la dépendance. Nous allons clairement assister à une augmentation des cas d'addiction, prévient Armelle Achour, la secrétaire générale de SOS Joueurs. L'accompagnement du premier gain est primordial. Tous les joueurs dépendants ont commencé par gagner une première fois." Le coût social et les dommages liés aux jeux de hasard et d'argent sont très importants : paupérisation accrue, surendettement, suicide, problèmes familiaux, di-

Paupérisation accrue, surendettement, suicide, problèmes familiaux, divorce...

voice... "Ces jeux entraîneraient davantage de problèmes sociaux chez les populations les plus démunies car le pourcentage de dépenses ludiques y est plus important, même si les sommes consacrées sont plus faibles", rappelle l'Inserm. En 2008, SOS Joueurs a recensé 60 millions d'euros de dette chez 2 000 individus, soit 30 000 euros de dette par joueur. A partir du 1^{er} janvier 2010, date d'entrée en vigueur de l'ouverture, le marché des jeux aura été adapté à la réalité d'Internet. Une réalité dont l'Etat tirera pleinement bénéfice. Mais à quel coût pour la société ?

(1) "Arnaques. Le manuel anti-fraude." CNRS, 2009. "Cols blancs et mains sales. Economie criminelle, mode d'emploi." Odile Jacob, 2006. (2) "Le Jeu pathologique." Armand Colin, 2006. Les pathologies de l'excès. Sexe, alcool, drogue, jeux... Les dérivés de nos passions. JC Lattès, 2006

Éditorial

La bonne martingale

"If you can't beat them, join them", mais aussi, "feignons d'organiser ce qui nous échappe", pour reprendre l'expression prêtée à Trotsky.

Les paris et les jeux d'argent en ligne, une nouvelle illustration de l'abolition des frontières par l'Internet et du concept de "la terre est plate". L'Etat est, une fois de plus, confronté à une situation schizophrénique, similaire en de nombreux points à celle rencontrée à l'époque sur la prohibition.

Ne rien faire, c'est laisser libre cours à l'évaporation fiscale, à la remise en cause du financement des filières hippiques et sportives, à la concurrence déloyale des sites étrangers au détriment notamment des casinos français, aux fraudes et tricheries en tous genres.

Légaliser sans toutefois trop libéraliser, c'est tenter de protéger cette rente fiscale du sourire, mais c'est aussi inciter à une nouvelle forme de vice et d'addiction, affectant tout particulièrement les populations les plus fragi-



les. Souhaitons à ce projet de loi d'avoir trouvé la bonne martingale entre la satisfaction des plaisirs individuels et le respect de l'intérêt général. Au final, toutefois, demeure l'éternelle question: tabac, alcool, drogue douce, jeux. Jusqu'où l'Etat doit-il nous protéger de nous-même ?

Henri J. Nijdam

Le nouvel Economiste

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale

"Le journal des Pouvoirs d'aujourd'hui"

Economique, administratif, politique, social, judiciaire, intellectuel, spirituel, médiatique.

5, passage Piver - 75011 Paris

Henri J. Nijdam, Président directeur de la publication
henri.nijdam@nouveconomiste.fr

Gaël Tchakaloff, Directrice déléguée
gael.tchakaloff@nouveconomiste.fr

E-mail : prenom.nom@nouveconomiste.fr
Abonnements : abonnements@nouveconomiste.fr
1 an 149 € ht (152,13 € TTC)

Editorialistes

Michèle Cotta, Henry Lauret, Sylvie Pierre-Brossolette, Gaël Tchakaloff

Rédaction - Tél. 01 58 30 83 63 - Fax 01 58 30 64 65 - Directeur de la rédaction: Henri J. Nijdam. Rédacteurs en chef: Patrick Arnoux (83 61), Philippe Plassart (83 62). Rédacteurs en chef adjoint: Caroline Castets (85 54), Jean-Michel Lamy (87 89), Julien Tarby (85 94). Grands reporters: Franck Bouaziz (88 05), Yves Derai, Jacques Secondi (85 56). Journalistes: Sovanny Chhun (89 00), Julie de la Brosse (87 89), Nelly Jones (89 00), Edouard Laugier (85 53). Chef d'édition: Basile Escoffier (83 64), Maquettiste: Alexis Dupont (63 77). Correction - révision: Sophie Lamotte d'Argy. Développement numérique, archives et journal: BWE-Concept (info@bweconcept.com). Site Internet: Aurélie Percheron. Création: Draftgraphic.

Marketing - diffusion - abonnements - Tél. 01 75 444 100 - Fax 01 75 444 119 - Laurie Lambert (102), Sylvia Lamhene (Marionne Conseil), Juliette Mesnil (100).

Marketing - publicité - Directeur de la publicité: Jean-Baptiste Leprince (01 75 444 105). Assistant: Alfred Cointreau (105). Equipe commerciale: Delphine Baudy (109), Djénéba Diaby (114), Antoine Fonsagrive (110), Edouard Garbit (115), Olivia Garson (107), Jonathan Grain (111), David Marquis (108), Julia Richer (106). Etudes & media-planning: Jeanne Arnaud (105), Célia Parigot (113), Danièle Saracino (112). Fax: 01 75 444 119. Publicité régionale et secteur Enseignement et Formation: Régie Media Communication, 38, rue de Bassano 75008 Paris, tél 01 47 20 56 27 - fax 01 47 20 39 13 - Mail: regie.media@wanadoo.fr. Publicité Internationale: EcoNews, courriel: info@econewsprod.com. NBcom, courriel: info@nbcom.eu. Veritas Communications, tél. 01 42 79 51 73, courriel: info@gscveritas.com.

Administration - comptabilité - Tél. 01 75 444 104 - Fax 01 75 444 118 - Rabia Laredj (104), Saleha Medj (103)

Le nouvel Economiste est édité par Publications du Nouvel Economiste, S.A. au capital de 1844633 euros. Imprimé en Espagne: Rotimpres, C/Pla. de l'Estany S/N, Poligon Casa Nova, 17181 Aiguaviva. Dépôt légal: janvier 1993. Numéro de commission paritaire: 0910C85258. ISSN: 0395-6458. Principal actionnaire: Financière Nouvel Economiste S.A. [Média capital (HJ Nijdam), Compagnie Européenne des Médias (J. Abergel), Triple A (P. Pelletier), Dantan].



"Acheter le journal en kiosque"

Les 1 800 kiosques où trouver Le **nouvel Economiste**

www.trouverlapresse.com

Le journal des pouvoirs d'aujourd'hui

Les preuves pour 149 €*

Abonnement 1 an

* 152,13 € TTC



Le nouvel Economiste
5, passage Piver - 75011 - Paris
Tél.: 01 75 44 41 00 - Fax: 01 75 44 41 19
abonnements@nouveconomiste.fr

Remplacer le juge d'instruction par le juge de l'instruction impose de donner plus d'autonomie aux procureurs.

CHIFFRES REVELATEURS

Jeux en ligne

Marché officiel : 580 à 780 millions d'euros

Marché total : entre 2,3 et 3,1 milliards d'euros

Produit brut officiel* : 170 millions d'euros

Produit brut total : entre 250 et 350 millions d'euros

Site de jeux en ligne : 25 000 illégaux dans le monde, 3 000 sites illégaux en France.

*différence entre les mises des joueurs et les gains versés par les opérateurs de jeu (équivalent du chiffre d'affaires).

Source : estimation Precepta, données opérateurs (2007)

E.L.